

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

SNC-Lavalin conclut la vente d'une part de 10,01 % dans Autoroute 407 ETR

MONTREAL, le 15 août 2019 – SNC-Lavalin (TSX : SNC) est heureuse d'annoncer qu'elle a réalisé la vente d'une part de 10,01 % dans 407 International inc. (« Autoroute 407 ETR »), une société contrôlée par l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (« OIRPC »). Selon les modalités de l'entente, SNC-Lavalin a reçu 3 milliards de dollars lors de la clôture et s'attend à recevoir 250 millions de dollars supplémentaires qui seront versés sur une période de dix ans, sous réserve de certains seuils financiers liés au rendement continu de l'autoroute 407 ETR.

Le produit net de cette transaction servira i) au remboursement d'environ 600 millions de dollars en vertu de la convention de prêt de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), et ii) à l'exécution des plans de désendettement de la Société, y compris au remboursement de la facilité de crédit renouvelable et du crédit relais.

« La conclusion de la vente est une étape importante pour SNC-Lavalin. Cela nous permet d'assainir la structure de notre capital et nous place en meilleure position pour mettre en œuvre notre nouvelle orientation stratégique annoncée récemment, a déclaré Ian L. Edwards, président et chef de la direction par intérim chez SNC-Lavalin. Le produit de cette transaction permettra à SNC-Lavalin de mettre en place son plan d'action visant à atteindre une solidité financière à long terme. »

« SNC-Lavalin conserve une part de 6,76 % dans l'autoroute 407 ETR, de même qu'un bon nombre d'investissements importants dans d'autres actifs canadiens, a déclaré Stéphanie Vaillancourt, vice-présidente directrice, Capital, et trésorière de SNC-Lavalin. Nous croyons que la valeur réalisée dans le cadre de cette transaction démontre encore une fois la création de valeur inhérente des investissements de Capital. »

Après la conclusion de la transaction, les actionnaires de l'autoroute 407 ETR comprendront des sociétés contrôlées par l'OIRPC et qui détiennent environ 50,01 % des actions ordinaires, une filiale de Cintra Global S.E., qui elle-même est une filiale de Ferrovial S.A., et qui détient 43,23 % des actions, et SNC-Lavalin, qui détient un total de 6,76 % des actions ordinaires.

À propos de SNC-Lavalin

Fondée en 1911, SNC-Lavalin est une entreprise mondiale spécialisée en gestion de projet offrant des services professionnels entièrement intégrés et un acteur de premier plan en matière de propriété d'infrastructures. La vision des employés de SNC-Lavalin dépasse l'ingénierie. À partir de bureaux situés dans le monde entier, nos équipes offrent des services pour chaque étape du cycle de vie des projets, notamment dans les domaines de l'investissement de capital, des services-conseils, de la conception, de l'ingénierie, de la gestion de construction, des

investissements de maintien, de l'exploitation et de l'entretien, aux clients dans les secteurs d'activité de l'ingénierie, conception et gestion de projet (ICGP), des infrastructures, de l'énergie nucléaire et des ressources.
www.snclavalin.com

Énoncés prospectifs

Les énoncés contenus dans le présent communiqué faisant état des estimations, des attentes, des prévisions, des objectifs, des prédictions, des projections pour l'avenir ou des stratégies de la Société ou de la direction peuvent être des « énoncés prospectifs » et peuvent être signalés par l'utilisation de verbes ou de termes tels que « anticiper », « s'attendre à », « cibler », « croire », « devoir », « économie de coûts », « espérer », « estimer », « évaluer », « planifier », « pouvoir », « présumer », « prévoir », « projeter » ou « synergies », ainsi que par l'emploi du conditionnel ou du futur, que la tournure soit négative ou positive et quelle que soit la variante utilisée. Les énoncés prospectifs incluent également toutes les autres déclarations qui ne s'appuient pas sur des faits historiques, dont ceux se rapportant à la réalisation future anticipée de la vente (ce qui comprend l'échéancier de cette vente) par la Société de 10.01% des actions de 407 International Inc. décrites dans le présent communiqué de presse de même que les avantages de cette vente pour la Société, y compris sa situation financière. Tous ces énoncés prospectifs sont formulés conformément aux « règles refuges » des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. La Société met en garde le lecteur que ces énoncés prospectifs, par leur nature même, comportent des risques et des incertitudes, et que les actions et/ou les résultats réels de la Société pourraient différer significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs, ou pourraient avoir une incidence sur le degré avec lequel un énoncé prospectif particulier se réalisera. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'assister les investisseurs et autres personnes dans la compréhension de certains éléments clés des objectifs, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Société, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Société ainsi que de l'environnement dans lequel elle prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont mis en garde que de telles informations peuvent ne pas être appropriées pour d'autres usages.

-30-

Renseignements supplémentaires

Médias

Daniela Pizzuto
Directrice, Communications externes
514-393-8000, poste 54772
media@snclavalin.com

Investisseurs

Denis Jasmin
Vice-président, Relations avec les investisseurs
514-393-8000, poste 57553
denis.jasmin@snclavalin.com